

Philippines

Taux normal de TVA

Le taux normal de TVA aux Philippines en 2023 est de 12%

Taux zéro TVA

Le taux zéro de TVA s'applique aux transactions d'exportation et aux autres transactions de vente.

En particulier, les opérations détaxées comprennent:

- La vente ou l'importation de certains produits agricoles.
- Transport de passagers.
- Gaz et eau domestique.
- Services financiers et assurances.
- Fournitures médicales.
- Immobilier.
- Journaux et livres.

Seuil

Toute personne physique ou morale qui vend, échange, loue des biens ou des biens et rend des services soumis à la TVA dans le cadre de son activité, lorsque la valeur des services rendus dépasse 3,000,000 Php (environ 60,000 USD), est tenue de s'enregistrer en tant que un assujetti à la TVA.

Les assujettis à la TVA dont les revenus trimestriels dépassent 2,500,000 Php (environ 44,870 USD) doivent soumettre une liste récapitulative des ventes.

TVA déductible

Un assujetti à la TVA a la possibilité de déclarer et de déduire la TVA due sur les biens importés ou sur l'acquisition de biens, de biens ou de services dans le pays en déposant une déclaration de TVA de la manière habituelle, sous certaines conditions.

Si vous avez une facture pour les biens importés, l'achat d'un bien ou un reçu officiel pour les services émis par une personne enregistrée en tant qu'assujetti à la TVA, d'autres transactions effectuées au sein de l'entreprise enregistrée peuvent être éligibles à la TVA en amont. Ceux-ci inclus:

Achat ou importation de biens destinés à la vente.

L'achat ou l'importation de biens utilisés dans la production de produits finis destinés à la vente y compris les matériaux d'emballage.

Achat ou importation de biens destinés à être utilisés dans la fabrication de produits finis destinés à la vente.

Achat ou importation de biens utilisés comme stocks dans les activités commerciales.

Achat ou importation de biens destinés à être utilisés comme matériaux fournis pour la vente de services.

Biens destinés à être utilisés dans un commerce ou une entreprise qui permettent de déduire l'amortissement conformément au code des impôts.

Achat d'un bien immobilier sur lequel la taxe sur la valeur ajoutée a été payée.

Achat de services sur lesquels la taxe sur la valeur ajoutée a été payée.

Procédure d'inscription

Pour devenir assujetti à la TVA aux Philippines, les particuliers ou les entreprises doivent remplir un formulaire désigné (formulaire n° 0605) pour chaque lieu où leur entreprise exerce ses activités. Des frais d'inscription de 500 pesos (environ 30 USD) sont requis pour terminer le processus d'inscription.

Représentant TVA

Les Philippines exigent que l'enregistrement en tant que contribuable à la TVA soit effectué par l'intermédiaire d'un représentant fiscal local.

Dépôt de la déclaration de TVA

La déclaration de TVA trimestrielle doit être déposée au plus tard le 25ème jour après la fin du trimestre d'imposition, reflétant les revenus bruts (pour un vendeur de services) La déclaration de TVA trimestrielle doit refléter le montant consolidé pour toutes les activités imposables et tous les établissements – siège social et des succursales.

La Liste Récapitulative des Ventes/Achats doit être remise au plus tard le 25 du mois suivant la fin du trimestre fiscal – civil ou financier.



